



Procès-verbal De la réunion du Conseil Municipal

SEANCE DU MARDI 23 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-le-Bourg, légalement convoqué le 17 mars, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame Véronique HAUVILLE, Maire.

Présents : Bruno CLIQUOT, Christophe COURTINE, Christine FAYE, Daniel GREINER, Véronique HAUVILLE, Daniel MAGAUD, Laurent MISSONIER, Véronique PILLAT, Martine POURRAT.

Absent : Yves SEVENIER

Procuration : Yves SEVENIER pouvoir à Véronique HAUVILLE

Constatant que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 20h35.

Madame le Maire rappelle les points à l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de gestion 2022 des budgets : communal, eau et assainissement
- Comptes administratifs 2022 des budgets : communal, eau et assainissement
- Affectation du résultat 2022 des budgets : communal, eau et assainissement
- Vote des taux de taxes 2023
- Budgets primitifs 2023 des budgets : communal, eau et assainissement

Désignation du secrétaire de séance

Madame POURRAT Martine est élue secrétaire de séance.

1. BUDGETS

- Approbation des comptes de gestion 2022

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2022 dressés par Madame Martine POURRAT, pour le budget principal et les budgets annexes.

- Approbation des comptes administratifs 2022

Le conseil municipal, sous la présidence de Martine POURRAT, Adjointe aux finances, approuve à l'unanimité (Madame le Maire ne vote pas) les comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes et arrête les résultats définitifs suivants :

Budget principal (résultats cumulés, dont restes à réalisés pour l'investissement) :

Fonctionnement : 228 094 € en dépenses / 907 065.49 € en recettes

Investissement : 229 164.94 € en dépenses / 200 645.86 € en recettes

Budget Eau (résultats cumulés) :

Fonctionnement : 26 120.40 € en dépenses / 42 134.10 € en recettes

Investissement : 13 947.62 € en dépenses / 39 087.89 € en recettes

Budget Assainissement (résultats cumulés) :

Fonctionnement : 3 449.50 € en dépenses / 7 207.98 € en recettes

Investissement : 3 060.00 € en dépenses / 16 863.67 € en recettes

- **Affectation des résultats**

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'affectation des résultats ci-après :

Budget principal

Excédent de fonctionnement reporté, soit 605 996.30 €

Déficit d'investissement reporté, soit 72 975.19 €

Budget Eau

Excédent de fonctionnement reporté, soit 16 013.70 €

Excédent d'investissement reporté, soit 25 140.27 €

Budget Assainissement

Excédent de fonctionnement reporté, soit 3 758.48 €

Excédent d'investissement reporté, soit 13 803 67 €

3. Vote des taux de taxe pour 2023

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux des taxes de l'exercice précédent.

- Taxe sur le foncier bâti : 32%
- Taxe sur le foncier non bâti : 64.32%
- Taxe d'habitation : 9.60%

4. Vote des budgets primitifs 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les budgets primitifs, qui s'équilibrent de la façon suivante :

Budget principal : 840 920.56 € en fonctionnement / 680 965.00 € en investissement

Budget Eau : 34 913.70 € en fonctionnement / 187 026.19 € en investissement

Budget Assainissement : 6 158.48 € en fonctionnement / 16 902.17 € en investissement

Divers

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du départ de Mme DORCHIES Aurélie qui a démissionné de son poste de secrétaire de mairie pour raisons personnelles.

Fin de la séance à 22h15

Véronique HAUVILLE,
Maire

Martine POURRAT,
Secrétaire de séance